

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (EXERCICE FINANCIER DE 2020)

AVIS DE MOTION

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue le **lundi, 4 novembre 2019 à 19 heures**, à la salle du conseil située au 530, avenue Davaar, à Outremont, un avis de motion sera donné en vue d'adopter, à une séance subséquente, un règlement sur la taxe relative aux services imposant une taxe sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de l'arrondissement pour l'exercice financier de 2020.

Montréal, le 25 octobre 2019

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate

